



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/627

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, et l'Institut Lumière pour l'organisation de ciné-concerts dans le cadre de la saison 2020-2021 de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINÉ, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/627 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON, ET L'INSTITUT LUMIERE POUR L'ORGANISATION DE CINE-CONCERTS DANS LE CADRE DE LA SAISON 2020-2021 DE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec plus de 252 000 spectateurs lors de la saison 2019-2020 et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et diffusion musicale.

L'Institut Lumière, association loi 1901, partenaire important de la Ville de Lyon participe à la dynamique de diffusion et de développement de la culture cinématographique lyonnaise historique à Lyon et au sein de la Métropole notamment à travers le festival Lumière, évènement phare de la vie culturelle lyonnaise de l'automne.

A ce titre, la Ville de Lyon / Auditorium-orchestre national de Lyon et l'Institut Lumière ont mis en place un partenariat cinématographique depuis plusieurs années pour la réalisation de cycles de ciné-concerts sur la saison artistique de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

La présente convention a pour objet de fixer les conditions et les modalités du partenariat entre l'Institut Lumière et la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon pour l'organisation des ciné-concerts suivants dans le cadre de la programmation de la saison 2020/2021 :

Dimanche 27 septembre 2020 à 14h, 16h et 18h :

- **Zdeněk Miler** La Petite Taupe, 1968, six courts métrages d'animation [47 min]
La Petite Taupe et l'Étoile verte – La Petite Taupe et la Radio – La Petite Taupe au zoo – La Petite Taupe peintre – La Petite Taupe et le Bulldozer – La Petite Taupe photographe ;
- **Paul Goussot**, improvisations à l'orgue ;
- **Julien Baissat**, bruiteur ;
- **Damien Laquet**, comédien-voix.

Lundi 15 mars 2021 à 20h :

- **Victor Sjöström** La Charrette qui dort [Körkarlen] - Suède, 1921, noir et blanc, muet / avec Victor Sjöström et Hilda Borgström [1h33min] ;
- **David Cassan**, accompagnement improvisé à l'orgue.

Vendredi 2 avril 2021 à 14h30 (scolaire), samedi 3 avril 2021 à 11h & 15h, mardi 6 avril 2021 à 10h et 14h (scolaire), mercredi 7 avril 2021 à 15h :

- Le Grand Méchant Renard et autres contes... de **Benjamin Renner** et **Patrick Imbert** (France, 2017, couleur, 1h20) ;
- Un bébé à livrer (film de **Patrick Imbert**) ;
- Le Grand Méchant Renard (film de **Benjamin Renner**) ;
- Il faut sauver Noël (film de **Patrick Imbert**) - Scénarios de **Benjamin Renner** et **Jean Regnaud** - Musique de **Robert Marcel Lepage** ;
- **Musiciens de l'Orchestre national de Lyon** ;
- NN, banjo.

Lundi 12 avril 2021 à 20h :

- **Sergueï Prokofiev** Sarcasmes, op. 17 [10 min] ;
- **Sergueï Prokofiev** Sonate pour piano n° 2, en ré mineur, op. 14 [19 min] ;
- **Sergueï Rachmaninov** Sonate pour piano n° 2, en si bémol mineur, op. 36 [20 min].

– *Entracte* –

- **Igor Stravinsky** Sonate pour piano en fa dièse mineur [11 min] ;
- **Charles Chaplin** L'Émigrant [The Immigrant] – États-Unis, 1917, noir & blanc, muet / avec Charles Chaplin et Edna Purviance / musique improvisée au piano par Gabriela Montero [20 min] ;
- **Gabriela Montero**, piano.

Samedi 22 mai 2021 à 18h :

- **Friedrich Wilhelm Murnau** Faust, une légende allemande [Faust - Eine deutsche Volkssage] - Allemagne, 1926, noir et blanc, muet / avec Gösta Ekman Sr., Emil Jannings, Camilla Hom, Yvette Guilbert [1h47] - Musique de **Timothy Brock** ;
- **Orchestre national de Lyon** ;
- **Timothy Brock**, direction.

Ces événements réalisés en partenariat permettront au public de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon de poursuivre sa découverte des ciné-concerts en s'appuyant sur l'expertise de l'association Institut Lumière. Le décompte précis des dépenses sera établi dans les 30 jours à l'issue du dernier spectacle. Les sommes dues par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon seront réglées sur présentation des factures correspondantes, dans le cadre d'un montant maximal de 20 000 euros pour l'ensemble des concerts de la saison.

La convention jointe au rapport détaille les modalités de partenariat prévue pour la réalisation de ces ciné-concerts.

Vu ladite convention ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'Institut Lumière, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.
- 3- Les dépenses seront imputées aux chapitres 011 du budget annexe 07, et les recettes au chapitre 70 du budget annexe 07.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET